



Dans les coulisses de notre village



BULLETIN MUNICIPAL



DANS CE NUMÉRO :

LE MOT ET LES INFORMATIONS DU MAIRE	2-5
LA COMMUNE VOUS INFORME	6-7
L'HISTOIRE DE NOTRE VILLAGE	8-11
LE CORPS DES SAPEURS POMPIERS ET AUTRES COMMUNIQUES	12-15
LES ARTISTES A L'HONNEUR	16-19
LA VIE DANS NOTRE VILLAGE	20-31
CALENDRIER DES MANIFESTATIONS	32

Thannenkirch

2015



Chers Concitoyens,

Tout d'abord, je tiens à remercier vivement tous les maires et toutes les équipes municipales qui nous ont précédés, et ce sans exception, pour l'œuvre accomplie depuis des décennies, appuyés par le personnel communal et par toutes les associations du village, sans oublier la paroisse et nos sapeurs-pompiers, combien efficaces et dévoués.

Une petite commune se gère de la même façon qu'une grande, elle se gère comme une entreprise :

- . En utilisant la compétence de tous,
- . La disponibilité de chacun,
- . Dans le partage et l'écoute avec chaque concitoyen,
- . Dans le respect de l'identité et des particularités de tout être.

Être élu ce n'est pas un titre, encore moins un honneur.

C'est une charge ! qui nous a été confiée.

C'est une responsabilité vis-à-vis de vous tous.

Être élu c'est d'abord servir.

Dans un même esprit, toute l'équipe du conseil municipal :

agit ensemble,

avec dynamisme,

avec humanisme.

Mais aussi, dans un contexte économique tant national que local sensible :

Avec rigueur !

Privilégiant dans les investissements communaux :

Le nécessaire, au superflu.

L'intérêt général à l'intérêt particulier.

Certes avec tolérance, mais aussi sans jamais déroger aux lois qui régissent notre société, notre République.

Un village est un microcosme de la société, si vous préférez un échantillon.

Ne critiquons pas la société politique à l'échelon national, si nous-mêmes ne sommes pas rigoureux et exemplaires.

Tous ensemble, élus et citoyens de Thannenkirch, agissons ensemble pour le bonheur de vivre à Thannenkirch. Encore merci de la confiance accordée à toute notre équipe.

Au nom du conseil municipal, ainsi qu'en mon nom personnel, je vous adresse mes meilleurs vœux pour 2015, que cette année nouvelle voit la réalisation de vos souhaits, pour vous-même et tous les membres de vos familles.



Dominique-Ernest Carette,
Maire de Thannenkirch.

ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

Certains se sont étonnés que nous ne reprenions pas la réalisation de projets suggérés par l'ancienne municipalité, notamment et entre autres la construction d'un terrain multisports (Cf. bulletin municipal de 2014).

Certes, ce projet avait manifestement un intérêt sportif pour les jeunes, et nous nous serions réjouis de sa réalisation (Cf. annexe sur activités sportives).

Mais l'ensemble du Conseil Municipal et à l'unanimité a décidé le 14 octobre 2014 de ne pas le reprendre. Ceci au vu de son coût, de nos endettements, et des priorités actuelles que sont : l'entretien du réseau d'eau, du réseau d'assainissement, des voiries en général, du transfert à terme de la mairie* dans l'ancienne école pour être conforme aux normes d'accès aux handicapés. A ce sujet, 2 cabinets d'architectes travaillent sur des esquisses. On y verrait aussi le transfert de l'épicerie en rez-de-chaussée et de l'agence postale, ainsi que la création de 2 locaux pour le conseil de fabrique.

Nous céderions alors l'ancien presbytère et la mairie actuelle.

Nous vous rappelons que cette année, nous avons réglé pour la commune plus de 7.000 € de taxes foncières et entre autres pour des bâtiments n'ayant pas d'utilité publique.

En dehors de l'eau, 50 % des ressources actuelles proviennent des taxes d'habitations, des taxes foncières, des droits de mutation, de la contribution foncière des entreprises, et quelques divers. Or notre population diminue, 479 habitants en 2014. En sus, il y avait encore 15 maisons à céder à la date du 11/11/14, dont une partie vide et pour lesquelles nous n'encaissons pas la taxe d'habitation.

Les 50 % autres proviennent de subventions et de dotations, de l'Etat, de la Région et du Conseil Général.

A très court terme, nos communes et communautés seront fortement fragilisées par la réduction sans précédent de leurs ressources financières ; 28 milliards d'euros entre 2014 et 2017. Cette baisse aura des conséquences à la fois drastiques mais aussi dramatiques sur nos capacités d'investissement.

L'Etat transfère des charges vers les collectivités sans véritable compensation.

Pour exemple, les rythmes scolaires et les TAP (Temps d'Activités Périscolaires), bientôt l'instruction des permis de construire par les Communautés de Communes etc... .

Tout ceci sans savoir à la date où nous écrivons quels seront demain les pouvoirs, les fonctions, les moyens, les recettes, et les impositions dans le cadre de la réforme territoriale et des régions !

Vous comprendrez donc aisément la politique de prudence et de rigueur qui s'impose.

* *Si à terme une fusion des communes se réalisait, la loi actuelle précise qu'une mairie annexe serait obligatoire avec deux services maintenus (secrétariat annexe, services techniques) ainsi qu'un maire délégué avec un conseil de commune délégué.*

Il nous paraît important que chaque contribuable connaisse de manière précise l'endettement de notre commune. Vous trouverez ci-dessous un tableau concernant les emprunts contractés par notre commune.

D'une part, les investissements de la commune et d'autre part les investissements du service de l'eau, dont notre commune est sa propre régie.

Le ratio d'emprunt qu'une commune ne doit pas dépasser est le suivant :

- Recettes (y compris subventions et dotations) - Dépenses = Disponibilité
- L'endettement maximum = disponibilité X 7

Or nous constatons que dans les 2 cas, à ce jour, nous sommes arrivés presque au taquet. La moyenne de disponibilité étant entre 30.000 € et 40.000 € depuis plus de 3 ans, soit environ 35.000 €. Ce qui veut dire que nous ne pouvons être endettés de plus de 245.000 € par poste, investissement et eau.

	Nature de l'emprunt	Montant initial de l'emprunt	Montant du capital restant dû au 1 ^{er} janvier 2015	Date de fin de remboursement
Commune	Chaufferie bois	56 685 €	18 495 €	2018
	Extension de la cuisine de la salle des fêtes	134 000€	120 570 €	2028
	Construction de la nouvelle école	213 400 €	89 850 €	2024
	Total	404 085 €	228 915 €	
Eau et assainissement				
	Chemin de Bergheim	86 300 €	33 361 €	2019
	Rue du Taennchel	165 000 €	142 083 €	2030
	Rue des Bûcherons et des Tisserands	50 600 €	49 919 €	2029
	Total	309 900 €	225 363 €	

INVESTISSEMENT OBLIGATOIRE

Nous allons devoir entamer d'une manière impérative le lancement d'un nouveau PLU (Plan Local d'Urbanisme) en 2015. PLU qui devra s'intégrer dans le SCOT des Communautés des Pays de Ribeauvillé et Kaysersberg.

Il nous faut donc budgéter la somme de trente mille euros HT + TVA, à régler pour partie en 2015, et le solde en 2016.

Quand on sait que la moyenne de nos disponibilités suivant le ratio expliqué précédemment tourne pour les investissements en moyenne depuis 3 ans entre 30.000 € et 40.000 €, vous comprendrez facilement que nous employons le mot rigueur dans la gestion de notre commune.

Dominique-Ernest Carette,

Comme vous avez pu le constater, nous n'en avons jamais parlé dans le programme électoral, préférant agir que promettre. Dans un marché immobilier morose, dans un marché de l'emploi qui voit les forces vives quitter leur territoire pour aller vers les villes, voire les pays où on embauche, le département du Haut-Rhin a vu en 2013-2014 une réduction de 25 % des actes d'acquisitions immobilières (Cf. source notariale), avec une forte diminution de la demande de logements neufs (fiscalité oblige).

Le coût de restructuration du-dit immeuble coûte plus cher que la création d'un immeuble neuf. Les droits de mutation viennent s'y ajouter. Néanmoins, nous avons passé un accord avec la famille propriétaire afin que la Mairie puisse contrôler l'opération de réhabilitation (sans investir). En effet, si la Mairie contrôle un projet, nous pourrions si ce dernier est retenu obtenir des subventions du F.E.D.E.R. (Fonds Européen de Développement Régional*).

Pourquoi ? Parce que :

- 1) Le massif vosgien est classé zone de reconversion subventionnable par l'Union Européenne.
- 2) Parce que nous sommes un village classé zone de montagne
- 3) Parce qu'il s'agit de réhabiliter une friche à caractère économique (la clinique).

Encore faut-il trouver un investisseur avec un projet qui tienne la route.

Dans la négative, ce sera une éventuelle démolition pour créer des habitations neuves.

Donc, dans la discrétion nous continuons à œuvrer sur ce projet, mais en aucun cas la Mairie n'investira directement sur ce dossier, et n'oublions pas qu'il s'agit d'une propriété privée.

* NB : Le FEDER accorde une attention particulière aux spécificités territoriales. L'action du FEDER essaie de pallier les problèmes économiques, environnementaux et sociaux dans les villes. Les zones à handicaps géographiques naturels (régions insulaires, montagneuses ou peu peuplées) bénéficient d'un traitement privilégié. Les zones ultra-périphériques bénéficient également d'une aide spécifique du FEDER afin de compenser leur éloignement.

Dominique-Ernest Carette

ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

Vous connaissez mieux que moi le potentiel sportif du site qu'est Thannenkirch :

marche en montagne, course à pied, randonnées à cheval, VTT en montagne, vélo de randonnée, club de foot, et des associations locales proposant différents types de gymnastique.

A proximité : à 12' à Ribeauvillé : 2 piscines, plus le complexe sportif de la Communauté de communes, des tennis, etc... .

Pour certains à quelques encablures, club de tir tant au fusil qu'à l'arc, canoë-kayak à Illhaeusern, etc... .

Quant aux collégiens et lycéens, ils peuvent pratiquer en plus différents sports dans le cadre de leurs activités scolaires et utiliser toutes les structures sportives de la Communauté de communes, principalement à Ribeauvillé.

Dominique-Ernest Carette

PERSPECTIVES 2015 – 16 – 17 – 18 ...

Nous avons jusqu'à présent la taxe d'habitation et la taxe foncière les moins chères du Haut-Rhin.

Devant les transferts de charges de l'Etat vers les collectivités territoriales et locales, il est de notre devoir de vous dire la vérité ; nous nous trouverons sans doute dans l'obligation d'augmenter ces dernières d'une manière substantielle dès l'année 2015.

ETAT CIVIL**NAISSANCES :**

Louve Marie HEROLD née le 16 mars 2014 à Colmar, fille de Jérôme HEROLD et de Christelle BUCHHOLZER, domiciliés 6, rue des Tisserands

Yaël GASSMANN RUBENTHALER né le 14 août 2014 à Colmar, fils de Vincent RUBENTHALER et de Katia GASSMANN, domiciliés 8, chemin du Lecotte

Pauline Eliane Elisabeth DANNER née le 22 septembre 2014 à Sélestat, fille de Bernard DANNER et de Dominique JAVELLE, domiciliés 4c, rue du Haut-Koenigsbourg

Selena, Sylvie, Myriam, Fabienne GARRIDO née le 3 novembre 2014 à Colmar, fille de Alexandre GARRIDO et Laura COLLIN domiciliés 43 rue Sainte Anne

Célya, Françoise, Annie MULLER, née le 30 novembre 2014 à Sélestat, fille de Jérôme MULLER et Aurélie GUILLEMIN domiciliés 12 rue du Taennchel

Leyna, Aurélie, Audrey SAILLIER née le 7 décembre 2014 à Colmar, fille de Christophe SAILLIER et de Laura HILL, domiciliés 16, rue Sainte Anne

MARIAGES :

Le 3 mai 2014 : Frédéric GAU et Elisabeth PAYET

Le 14 juin 2014 : Hervé JESSEL et Elodie OCCHIPINTI

Le 5 juillet 2014 : François OLAH et Christine SCHRAMM

DECES :

Colette Irma MANSUY épouse ANCEL le 9 mars 2014 à Colmar

Marie-Reine Anne KRIMM veuve ZOBLER le 9 juillet à Thannenkirch

Liliane Marie MEYER épouse WOLFSPERGER le 21 octobre à Colmar

LA COMMUNE VOUS INFORME

PORTRAITS



Le jury départemental des maisons fleuries s'est réuni le 4 février 2014, sous la présidence de Pierre Bihl, président délégué du jury, vice président du conseil général du Haut-Rhin et en présence de Pierre Vogt, président du jury d'arrondissement du fleurissement de Thann. Cette commission a désigné les candidats haut-rhinois ayant déployé un effort particulier pour fleurir leur maison. Dans le palmarès 2013, sous la rubrique « *maisons avec balcon ou terrasse sans jardin visible de la rue* », un prix hors concours a été décerné à Roland Gassmann, habitant rue du Taennchel. Toutes nos félicitations.

Le 25 mai 2014, Mme Arlette et M. Guy Wasselard vivant à Arras et fidèles à Thannenkirch depuis 20 ans ont été honorés par Monsieur le Maire Dominique-Ernest Carette et son adjoint Yves Valta. Le verre de l'amitié a été offert par l'hôtesse Madame Madeleine Staehly, dans une ambiance sympathique et cordiale.



Le 6 novembre 1964 se sont unis à Thannenkirch Marie-Claire Fuhrel et Bernard Conreaux. 50 années plus tard, à l'occasion de leurs noces d'or, le Maire et les adjoints se sont rendus à leur domicile chemin de la Schwyz pour les féliciter et leur apporter un bel assortiment de produits du terroir.



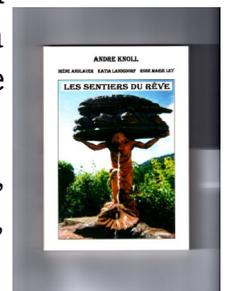
Ils nous ont quittés la même année....

Deux « Hargalofena », mais deux amoureux de notre village qui les a inspirés au point de nous le « chanter » dans un recueil de poèmes et de textes « les sentiers du rêve » paru en 2001.

Qui ne connaît pas les cartes postales de Thannenkirch illustrées par les poèmes de ROSE -MARIE LEY ? Cette ancienne institutrice arrivait à faire des vers sur tout ce qu'elle voyait et côtoyait.

Qui n'a pas entendu ANDRE CAFFIN nous parler de son amour de L'Alsace, lui qui a grandi dans le Sundgau, qui l'a quitté pour une vie professionnelle bien remplie dans le tourisme et la publicité et que la retraite a fait choisir Thannenkirch comme « point de chute de rêve » ?

Si l'ouvrage qu'ils ont rédigé ensemble avec Irène Andlauer vous intéresse, ou si vous avez envie de découvrir ce qui faisait la joie de leur quotidien, il suffit de venir à la bibliothèque qui a un exemplaire à vous prêter.



1er décembre 1944 : Thannenkirch retrouve la liberté

Six mois après le débarquement en Normandie, les troupes armées alliées sont arrivées ici pour mettre fin à 4 années d'occupation allemande.

En cet automne 1944 maussade, les habitants de Thannenkirch vaquent à leurs tâches habituelles. La carrière de granit continue à être exploitée, les navettes des métiers à tisser courent bruyamment. Les bûcherons et ouvriers forestiers, nombreux dans la population, sont à leur travail. La clinique Sainte Anne est réquisitionnée par l'occupant pour être un hôpital militaire pour blessés convalescents. Des familles allemandes fuyant les villes bombardées de la vallée du Rhin occupent les appartements et maisons de vacances. L'angoisse dans les familles, qui ont un fils contraint au service militaire dans l'armée allemande, devient de jour en jour plus lancinante ; les lettres n'arrivent plus. Des déserteurs et des réfractaires au service dans l'armée de l'ennemi sont cachés en grand nombre au Taennchel et dans les fermes isolées. Les familles allemandes hébergées dans le village s'enfuient avec précipitation, l'hôpital militaire est évacué et, fin novembre, un état major allemand s'y installe. Une unité composée en majorité d'hommes originaires de Biélorussie conquise par l'armée allemande et refluant du sud de la France est cantonnée dans le village.

Les moments de la libération

Le bruit des canons tonnant outre-Vosges devient de plus en plus audible. Des tracts américains (rédigés en allemand) sont parachutés sur le village peu avant l'arrivée des troupes US. Ils informent de la progression des armées de la libération ou donnent des consignes de conduite à tenir par la population civile pendant les combats. Les hommes valides du village sont mobilisés pour abattre des arbres et ériger des barrages antichars sur la route du Haut-Koenigsbourg (sous les yeux des soldats américains cachés dans la forêt). Dans l'après-midi du 29 novembre, Pierre Clémens, gardien au château du Haut-Koenigsbourg, de retour de son service annonce au village que les soldats américains sont arrivés au Schaentzel. Curieux, les jeunes du village sont allés à leur rencontre. Au village, les premiers éclaireurs américains tirent sur des soldats allemands, tuant l'un et blessant grièvement l'autre. Les allemands font monter de la plaine des canons anti-chars tirés par des boeufs, faute de mieux. Durant la nuit du 29 au 30 novembre, une pluie d'obus de mortier tombe sur le village : Quatre maisons, place des charpentiers sont touchées et deux complètement détruites, des toitures sont saccagées, deux obus pénètrent dans l'ancienne école, place de l'église et dans le clocher. Pendant l'accalmie du lendemain, c'est l'exode de la

plupart des habitants vers les hameaux sur les hauteurs de Thannenkirch : Melkerhof, Bienette, et Schillig. Le soir, les hommes descendent pour soigner leur bétail.

Le 1er décembre, le 2ème bataillon du commandant Joseph T. "Price" Middleton du 142ème régiment d'infanterie, de la 36ème division d'infanterie dirigée par le général Dahlquist (qui faisait partie de la 7ème armée américaine, commandée par le général Alexander Patch), donne l'assaut de Thannenkirch à 13 h à partir du Rotzel et du Schaentzel avec entre autre cinq chars « Sherman ». Un char américain prenant position au Galgenacker à la sortie du village est touché de plein fouet par le tir d'un canon anti-char allemand posté sur la place de l'église. Les maisons sont fouillées presque une à une. Le panneau « D'r Fierowa » propriété d'un épicier mulhousien inquiète les américains. C'est la maison d'un docteur allemand. Ils y pénètrent et saccagent à cœur joie et avec rage le mobilier. Les soldats de la 19ème armée allemande se rendent peu à peu.

Pour les villageois, c'est une joie mêlée d'inquiétude. Vers 17 h, les derniers coups de feu se font entendre et le village est libéré. Le kirsch fait merveille et rend l'accueil plus cordial.

Les jours suivants

Trois batteries de trois canons de 155 mm sont mis en position aux lieux-dits

Croixchamps, Brunnmatten, Sewo pour tirer sur Fribourg. Deux jours ont été nécessaires pour descendre jusqu'à Bergheim.

La 1ère armée française arrive peu après et investit le village. Des canons de 105 mm sont placés dans les champs sous l'église et tirent sur Guémar et la poche de Colmar. Des réfugiés, en grand nombre, surtout de Mittelwihr, mais aussi de Bennwihr, abandonnant leurs villages entièrement détruits arrivent un soir pour être hébergés dans la clinique Sainte Anne, les hôtels et l'école.

Après la tourmente :

Les organisations mises en place par l'occupant national-socialiste ont fonctionné dans l'indifférence générale. La municipalité d'avant 1939, restée en place pendant la guerre, a été maintenue après 1945 par l'administration française. La meilleure preuve qu'elle n'avait pas démerité. L'adjoint chargé par les allemands de surveiller la livraison des récoltes et du bétail, a tué et dépecé secrètement pendant la guerre les cochons engraisés dans les fermes, un comportement jugé criminel par l'occupant. Pour les familles, ce fut une période difficile voire dramatique pour certaines d'entre-elles : L'incorporation obligatoire pour les classes d'âge de 1908 à 1927 et la disparition d'un membre de la famille dans ce conflit armé ont marqué pratiquement toutes les familles.

Article paru dans le bulletin communal de 2004 écrit par Pascal Bosshardt

70ème anniversaire de la libération

Dimanche 7 décembre, place Francis Gassmann, Monsieur le maire a relaté la libération de Thannenkirch le 1er décembre 1944 par le 2ème bataillon du 142ème régiment d'infanterie de la 36ème division US et rendu hommage aux disparus de cette terrible guerre.

Moments forts et émouvants :

- l'énumération par un jeune collégien des personnes du village disparues durant la seconde guerre mondiale,
- dépôt de gerbe au monument aux morts par le maire accompagné du vice-président des Anciens combattants, Martin Stahl,
- la sonnerie aux morts et de la marseillaise jouées par l'harmonie de Saint Michel sur Meurthe,
- l'interprétation du chant des partisans par les enfants de l'école sous la houlette de la directrice d'école Mme Paqarizi.



LOUIS MULLER : UNE VIE BIEN REMPLIE ET PEU COMMUNE.

Il n'habite plus à Thannenkirch mais qui ne connaît pas Louis ! Sa petite voiture jaune le ramène très souvent chez ses amis qu'il connaît de longue date. En effet, Louis est arrivé chez nous en 1968 et je me souviens très bien de ces somptueuses et délicieuses glaces que nous dégustions grâce à lui sur la terrasse de la Bergerie (actuelle Perle Blanche), salon de thé et petit restaurant qu'il a tenu jusqu'en 1974 avec Andrée Muller Weiss, son épouse. Michel Jobert (ministre des affaires étrangères sous Pompidou) a même honoré sa table de sa présence en 1973.





S'il continue à venir aussi souvent chez nous c'est qu'avec sa femme Andrée, ils ont ensuite créé « les Schnapskerschla » (un club du 3^{ème} âge très dynamique) et participé activement à l'organisation de la fête de la cerise pendant des années.

Cela pourrait déjà représenter une vie bien remplie pour certains mais lui affirme que c'est à Thannenkirch qu'il s'est enfin « posé et casé » à 42 ans !

Car sa vie d'avant (à 88 ans, aucun épisode, aucune date ne lui échappent) a été plutôt mouvementée et il a connu bien des aventures.

C'est un véritable feuilleton qui commence en juin 1944 quand Louis doit rejoindre le RAD à Mayence et très vite le front à la frontière belgo-luxembourgeoise face aux Américains. En novembre, il a droit à deux semaines de permission chez lui à Uffheim et sur les conseils de son oncle, il va se faire recruter par l'Armée française à Sierentz. Ce changement d'uniforme lui convient parfaitement. Son cœur étant français, il n'avait plus aucune envie de retourner dans l'armée allemande. C'est ainsi qu'il a participé à la libération de l'Alsace avec la 1^{ère} armée française en combattant à Kembs, Mulhouse, Ensisheim (où il a été blessé) Wittenheim, etc...Il risque sa vie plus d'une fois et obtient la Croix de Guerre à 18 ans ! L'Alsace libérée, avec sa bande de copains de la 1^{ère} Armée (comme il dit) il poursuit sa mission en Allemagne et en Autriche jusqu'en novembre 1945 où il est démobilisé dans le Tyrol.

C'est une nouvelle vie qui démarre pour celui qui n'a plus aucune envie de revenir à Uffheim « trimer » dans la ferme paternelle. Les aventures vécues pendant cette intense année de guerre libératrice lui ont donné envie de prendre le large et c'est comme chef cuisinier qu'il va découvrir bon nombre de villes et de palaces français (Mont-de-Marsan, Lourdes, Thann, Juan-les-Pins, Marseille,) avant d'atterrir en Corse en juin 1953. Avec la compagnie des messageries maritimes, il voyage plusieurs fois en Australie et se rappelle qu'en 1957 le paquebot ramène la Reine Mère d'Angleterre en France. En mai 1958 il est chef cuisinier à Hassi Messaoud et rencontre beaucoup de personnalités comme Aznavour, Bécaud, Petula Clark. Lors de l'inauguration d'une unité gazière à Hassi R'Mel en janvier 1959 il côtoie le Baron de Rothschild et fait quelques pas avec le Général de Gaulle. Après l'indépendance de l'Algérie en 1962, il reste encore deux ans en Algérie avant de revenir en Alsace travailler à Mulhouse, Munster et à Riquewihr avant que l'amour ne le cueille et le fasse venir chez nous !

Il me reste à vous dire que si vous avez un moment à perdre, rencontrez-le ! Il vous racontera son histoire ; il vous donnera les détails de toutes les péripéties de cette vie bien remplie.

J'oubliais ! Si vous rentrez dans l'église, regardez la fresque au plafond ; Louis est le mécène qui a permis sa réalisation.



Monsieur le Chef de Corps, Messieurs les Gradés, Sapeurs, et jeunes Sapeurs,
Nous fêtons aujourd'hui « Sainte Barbe ». Mais de qui s'agit-il, et pourquoi ?

Ste Barbe est née au 3^e siècle de notre ère dans l'Empire byzantin près de Nicomédie, aujourd'hui « Izmit » en Turquie. Pour s'être convertie au christianisme en l'absence de son père, elle va être persécutée. La mort du bourreau de Ste Barbe intervient juste après la décapitation de la martyre ! Mort violente du bourreau, qui n'est autre que son père « Dioscore », il est frappé d'un coup de foudre, or la foudre est assimilée au feu. Ainsi le pouvoir de la sainte s'est-il révélé : Puissance du Feu. Cette fête est généralement célébrée le 4/12.

Dès l'apparition de la poudre à canon en Europe au XIV^e siècle, les servants victimes des engins animés par la poudre meurent généralement subitement par le feu. C'est alors que Ste Barbe commence à être invoquée pour la protection des « bombardiers », des « canonniers ».

Patronne des Sapeurs du Génie, dont le 1^{er} corps de Sapeurs-Pompiers sous Napoléon est originaire, des artilleurs, du personnel des « services des essences des armées », elle est aussi celle des élèves de Polytechnique, dont l'école est issue et fille de la Royale – Ecole du Génie de Mézières (08). La Marine Nationale honore aussi le 4 décembre la Ste Barbe, car les soutes à munitions de nos navires de guerre s'appellent des « Ste Barbe ». Cette fête est célébrée aussi aux USA, car la nouvelle arme du génie américain dont est issue la célèbre école de West Point fut créée en 1795 par un officier français, le Lt Colonel Lebègue du Portail, ancien directeur de l'Ecole de Mézières.

Chers Soldats du Feu,

Ste Barbe incarne l'image d'une personne qui veut connaître et apprendre, et qui reste fidèle à ses convictions et valeurs. Je vous souhaite donc à tous :

- de continuer à vous perfectionner dans le noble métier de Sapeur-Pompier que vous assurez bénévolement.
- « de servir avec courage et dévouement », selon votre devise nationale en restant fidèle à vos engagements qui sont à l'échelon de la Patrie et même au-delà.
- voire de «sauver ou périr» qui est la maxime des Sapeurs-Pompiers Parisiens, que Jacky Baldinger ici présent connaît bien .

Chers Soldats du Feu, au nom du Conseil Municipal, de tous les citoyens de Thannenkirch et en mon nom personnel, Merci.

Merci pour toutes vos heures données, merci à vos familles qui acceptent vos absences.

Merci pour votre sens du Devoir, soyez fiers d'appartenir à ce Corps, et par Ste Barbe, vive la Sape !



Attribution de médailles d'honneur aux Sapeurs-Pompiers

Par l'arrêté préfectoral du 24 novembre 2014 -

Promotion du 4 décembre 2014 - Ste Barbe

Attribution est faite aux Sapeurs-Pompiers dont les noms suivent et qui ont constamment fait preuve de dévouement :

Médaille d'Or : M. Jacky BALDINGER, Adjudant-Chef au C.P.I. de THANNENKIRCH

Médaille d'Argent : M. Jean-Luc DUMOULIN, Caporal au C.P.I. de THANNENKIRCH.

Leurs décorations leur ont été remises lors de la cérémonie du 70^e anniversaire de la Libération de Thannenkirch le 7 décembre 2014 par le Colonel Michel BOUR, Directeur Départemental du SDIS du Haut-Rhin.



Dominique-Ernest CARETTE

COMMUNIQUES

LIMITATION DE VITESSE A 30 KM/H

Le Maire a pris un arrêté le 14 août dernier portant limitation de vitesse à 30 km/h dans toute l'agglomération.

SITE INTERNET

En début d'année, un site internet officiel du village a été créé afin de permettre aux habitants, aux touristes ainsi qu'à toute personne désireuse de connaître notre village de trouver des informations utiles.

Vous avez la possibilité d'y figurer dans les actualités, l'agenda, les petites annonces en nous contactant via l'adresse mail suivante :

postethannenkirch@gmail.com

thannenkirch.fr

BRUITS DE VOISINAGE

Rappel de l'arrêté municipal du 16 juin 1997 relatif à la lutte contre les bruits de voisinage. Les travaux de bricolages ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, ne peuvent être effectués que les jours ouvrables de 7H à 20 H et les jours fériés de 9H à 16H. Ils sont interdits les dimanches.

BRULAGE DE VEGETAUX

Rappel de l'arrêté préfectoral du 14 février 1997 relatif au brûlage des végétaux :

il est interdit d'incinérer des végétaux sur pied et des chaumes, en quelque lieu que ce soit, l'incinération des végétaux fauchés ou coupés ne peut pas non plus se pratiquer dans le village.

DU CHANGEMENT DANS LES CONSIGNES DE TRI

A compter du 1er janvier 2015,
les usagers de la Communauté de Communes disposeront plus que de deux types de conteneur :

Un qui collecte le verre et l'autre qui collecte papier/carton, flacons plastiques, acier et aluminium.

Évolution rime avec harmonisation :

Briques alimentaires, boîtes et suremballages, cartons, prospectus, journaux et magazines seront mélangés aux boîtes métalliques, aérosols, boîtes de gâteaux, de thé, de conserve, canettes boisson, bidons, barquettes aluminium. Le même conteneur sera aussi pour les bouteilles et flacons plastiques, bouteilles d'eau, de jus de fruits, de soda, de lait, de soupe, flacons de produits ménagers, de produits de toilette. Cette collecte sélective en multi-matériaux s'inscrit dans un nouveau contexte réglementaire.



BIENTÔT 16 ANS ! PENSEZ AU RECENSEMENT JOURNÉE DÉFENSE ET CITOYENNETÉ

QUI ?

Tous les français, filles et garçons âgés de 16 ans

POURQUOI ?

Pour vous enregistrer et permettre votre convocation à la journée défense et citoyenneté. L'attestation de recensement est obligatoire pour l'inscription à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique.

COMMENT ?

A la mairie de votre domicile
munissez-vous de votre carte d'identité et du livret de famille



Lien

<http://www.defense.gouv.fr/jdc>

LE TRANSPORT À LA DEMANDE

Allo'bus est un service de transport en commun qui remplace la navette.

Plaquette d'informations disponible à la mairie et sur le site Internet de la commune .

Inscriptions et renseignements auprès de la Communauté de Communes



Le **TAI CHI CHUAN** à Thannenkirch un petit groupe de 7 personnes pratique cet art du mouvement sous la guidance de Myriam Baudouin le jeudi soir à 20h dans la salle du périscolaire.

MUSCULATION, ASSOUPPLISSEMENT, SELF-DÉFENSE

Tous les mercredis de 18 à 19 h, Daniel François ceinture noire 3ème Dan de Karaté dispense un cours de self-défense, musculation et assouplissement à la salle des fêtes de Thannenkirch.

PREMIERS PRIX

Catégorie maisons particulières et immeubles d'habitations

GASSMANN Roland	20
-----------------	----



Catégorie hôtels, restaurants, commerces

TOURING HOTEL	18.60
---------------	-------

DEUXIEMES PRIX

Catégorie maisons particulières et immeubles d'habitations

STIBLING Fernand	18
------------------	----



TREIBER François	18
------------------	----



Catégorie hôtels, restaurants, commerces

AUBERGE LA MEUNIERE	18.40
---------------------	-------

TROISIEMES PRIX

Catégorie maisons particulières et immeubles d'habitations

BOSSHARDT André	16.50
-----------------	-------



STAEHLY Lucien	16.50
----------------	-------



Catégorie hôtels, restaurants, commerces

BOSSHARDT Pascal	17.50
------------------	-------

AUTRES PRIX

Catégorie maisons particulières et immeubles d'habitations :

KEGEL Lothar	16.25	JACOB Andrée	16
BIRCKEL Mario	16	MICHEL Olivier	16
HELLER Hervé	15.75	STAEHLY Christian	15.50

Tout le monde connaît nos deux sculpteurs sur bois que sont André et Pascal Bosshardt, dont la renommée et le talent ont largement dépassé les frontières de l'Alsace.

Mais il se cache aussi bon nombre d'artistes dans notre village, artistes amateurs, voire professionnel pour l'un d'entre eux ; mais artistes d'abord.

Vous avez d'ailleurs pu en connaître certains lors d'expositions à l'occasion de telle ou telle manifestation dans notre village : Alexandre Florentin, tailleur de pierres, compagnon du devoir, Joëlle Roth, Isabelle Cluzel, Karine Hoffmann, Françoise Reecht, Virginie Laplace, Muller Joseph, Hélène Lamoine, en espérant n'en avoir oublié aucun.

Alexandre Florentin, tailleur de pierres

Entrepreneur du bâtiment et promoteur strasbourgeois, le père d'Alexandre, Jean-Paul Florentin, grand chasseur et amoureux de la nature, avait acquis deux chalets chemin de Brunmatten. Jean-Paul nous a quittés subitement le 9 novembre 2013.



Alexandre est resté très attaché à Thannenkirch, où il séjourne régulièrement.

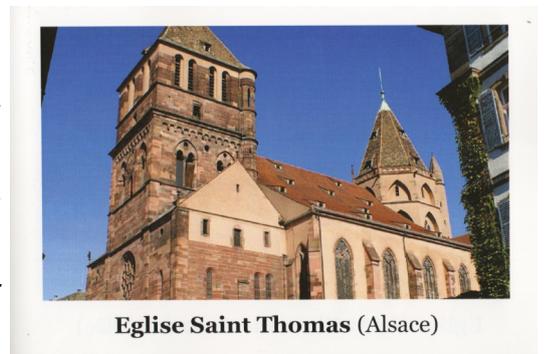
Né le 22 juin 1987, après ses études secondaires il s'engage chez les « Compagnons du Tour de France » pour devenir tailleur de pierres, dans la tradition des constructeurs de cathédrales. Aspirant compagnon au surnom de « Cotterie Florentin, dit l'Alsacien », il ne désespère pas de devenir compagnon.

Vous vous souvenez sans doute de l'incendie il y a quelques années de l'un des deux chalets. Ce qui sauva Alexandre de l'incendie, c'est le devoir d'aller au travail chez Scherberich à l'époque, lorsque son réveil sonna à 4h du matin. Car Alexandre est appelé souvent par de grandes entreprises dans le cadre de la restauration d'immeubles, et ce en France comme à l'étranger.

Pour ne citer que quelques-unes de ses œuvres :

- La façade de la Bibliothèque nationale et universitaire à Strasbourg.
- La restauration d'un pont couvert et d'une tourelle d'observatoire à l'église St Paul d'Epinal.
- Le ravalement d'un pont à l'Abbaye royale de Chaalis (Oise).
- L'habillage d'une façade d'une demeure en Corse à Corte.
- Tailleur de pierres en atelier pour la rénovation des églises St Paul, St Pierre et St Thomas à Strasbourg.
- La restauration de l'école de cavalerie du cadre noir de Saumur.
- La restauration du château de Malbrouk, de l'église de Longwy, du cimetière américain de Suresnes, la façade d'une école au Luxembourg, d'un fort Vauban, cette liste n'étant pas exhaustive.

Puis il nous a confié qu'il aimerait créer un atelier à Thannenkirch !



Eglise Saint Thomas (Alsace)

Propos recueillis par Dominique-Ernest Carette

Le hasard a voulu que cette année nous avons rencontré à plusieurs occasions Madame Karine Hoffmann-Scherrer, que certains d'entre vous connaissent déjà.

Habitante du chemin du Lecotte, madame Hoffmann et son mari, sensibles tous les deux à la nature, sont tombés amoureux de Thannenkirch comme beaucoup de « Hargeloffner », mais néanmoins citoyens à part entière de Thannenkirch, où ils résident depuis 5 ans. Madame Hoffmann est d'origine mosellane, native de Sarrebourg. Depuis sa plus tendre enfance, dès l'âge de 5 ans, madame Hoffmann fut attirée par le dessin et initiée cet art par son oncle amateur de bandes dessinées.

Lors de son baccalauréat, elle prit en option « arts plastiques ».

A la suite de ce diplôme, elle entreprit des études universitaires sanctionnées d'une part, par un DEUG d'histoire géographie, et d'autre part, par une licence des sciences de l'éducation. Elle compléta ses études pour devenir professeur des écoles.

Après cette période, l'artiste s'est remise à sculpter l'argile, à réaliser des photos-montages, des collages ; comme des tissus sur bois ou autres matériaux.

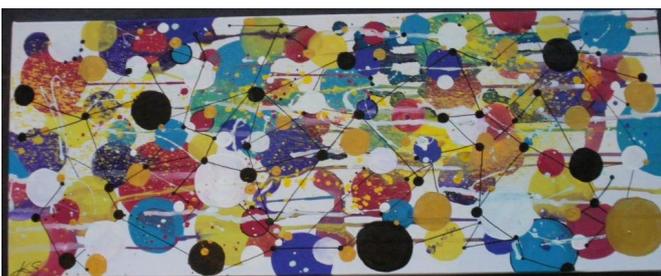
Amoureuse du site exceptionnel qu'est notre village, elle y trouve épanouissement et éléments nécessaires à l'expression de ses réalisations, dont nous vous livrons maintenant quelques échantillons.

Propos recueillis par Dominique-Ernest Carette



Toile acrylique en 4 parties représentant les 4 saisons qui s'enchaînent et s'entremêlent (bouchons de liège utilisés pour réaliser les ronds, un matériau issu du bois pour représenter l'arbre d'origine);

Toile acrylique effet « trompe l'œil » mosaïque. L'effet mosaïque est réalisé au stylo de « graffeur » blanc. En donnant l'illusion de la réalité, l'esthétique de l'image et des grands discours peut tromper le plus grand nombre qui se retrouve pris entre un idéal décrit et un réel concret.



Toile graphique acrylique réalisée avec des effets de transparence. Elle inspire les réseaux et les interconnexions entre les personnes et les objets. Le monde n'a jamais été autant connecté et nous sommes liés à tout et à tous comme jamais, et pourtant cette « hyperconnectivité » se réalise au détriment des rapports sociaux réels.

HÉLÈNE LAMOINE - COMPAGNIE OZ LA MUSE

Comédienne de formation, conteuse de prédilection et danseuse autodidacte, Hélène Lamoine est directrice artistique de la **Compagnie Oz la Muse** et entrepreneur salariée chez **Artenréel**. Sa créativité se nourrit de ses différentes pratiques artistiques, et de ses voyages, intérieurs et de par le monde. Son expérience d'intervenante artistique s'enrichit de sa formation universitaire : Master de Lettres Modernes mention Français Langue Étrangère, Master d'Art-thérapie mention Arts de la scène.

PRESTATIONS PROPOSEES :

Interprétation et Mise en scène de spectacles de Théâtre et de Conte, en tous lieux et pour tous publics.

Ateliers artistiques et créatifs au Cabinet des Mûriers à Sélestat :

Atelier théâtre, techniques et interprétation

Atelier mouvement dansé, jeux théâtral, écriture poétique.

Ateliers pédagogiques et interventions artistiques

en milieux scolaire, associatif, institutionnel, culturel.

Formation professionnelle en entreprise :

Atelier théâtre et communication - Atelier bien-être et dynamisation.

Informations et contacts

Hélène Lamoine

41 A rue Sainte Anne - Thannenkirch

06 22 12 54 22

ozlamusealsace@hotmail.fr

<http://www.ozlamuse.com>

Cabinet des mûriers :

2B, rue de Bruxelles - Sélestat



Atelier de sculpture sur bois
Pascal Bosshardt
 5, rue du Taennchel
 68590 Thannenkirch
 Tél: 03 89 73 10 94
 Email: pascal@bosshardt.fr
www.bosshardt.fr

Titre de la publication : Dans les coulisses de notre village
 Bulletin d'information édité par la commune de Thannenkirch

Parution : 1 fois par an - Diffusion gratuite

Siège social de l'éditeur : Mairie 9 rue Sainte Anne
 68590 Thannenkirch

Directeur de la publication : Dominique-Ernest Carette, maire

L'impression a été assurée par S'Print Color Colmar

FRANÇOISE REECHT : CRÉATIONS FEUTRÉES ET TISSÉES**LA CREATRICE**

Après un diplôme en arts plastiques et design textile aux Beaux-Arts de Mulhouse, et une année de formation complémentaire auprès d'Annie Basté Mantzer, modiste et tisserande à Aubure, j'ai ouvert mon atelier à Thannenkirch en avril 2014.

L'ATELIER

Création de pièces uniques tissées et/ou feutrées

- vêtements
- accessoires de mode (chapeaux- écharpes- mitaines et bien d'autres)
- objets de décoration intérieure (panneaux- objets à poser)

**LA MATIERE**

Le feutre : je façonne chaque pièce à la main. La laine cardée ou peignée est étalée en nappe, puis feutrée à l'eau chaude et au savon, et enfin foulée à la main.



Après ces trois étapes, la pièce est rincée, pressée et mise en forme.

La laine feutrée a des propriétés isolantes et régulatrice de la chaleur.

Chaque pièce est unique.



23 rue sainte Anne
fmrecht@yahoo.fr

**VIRGINIE LAPLACE :
CRÉATION DE JEUX ET JOUETS EN MATÉRIAUX NATURELS**

Laine, feutrine, coton

Sur commande et selon vos besoins...

Animaux, masques, chevaux de selle

Couronne de roi, de princesse, chevaliers,

Licorne, Gnomes, fées, nains et lutins

Crèche de Noël, Rois mages...



Pour offrir ou décorer votre maison

Contactez-moi 06 84 48 26 70 ou 09 63 64 94 66





Les Amis du Taennchel

Section du Club Vosgien — 68590 THANNENKIRCH

La préservation de l'environnement est notre objectif principal. Que serait un balisage dans un champ de maïs ??

Nos anciens ont su batailler pour faire reconnaître en 1970 une zone de tranquillité dans le massif du Taennchel. La révision des schémas de gestion de l'exploitation forestière fut un deuxième succès. Elle a abouti à la protection de la crête pour laisser la nature évoluer à son rythme sans intervention humaine. Nos yeux de randonneurs retrouvent un paysage conforme à nos contes d'enfant. Au mois de janvier 2014, un arrêté de protection du biotope a été signé par le Préfet du Haut-Rhin. Le dossier a été porté en association avec le Parc des Ballons des Vosges, l'ONF et les communes propriétaires. Concrètement, aucune intervention ne pourra se faire sur une grande partie du massif. Il s'agit de créer un biotope favorable au Grand Tétrás, à la Gélinothe des bois et à d'autres tels le Faucon Pèlerin ou le Grand Corbeau. Il va de soi que cette protection bénéficiera à toute faune et flore.

Nous avons été obligés de détourner certains sentiers pour préserver une quiétude totale sur des zones d'habitats sensibles. Toutes ces mesures ont réussi à maintenir de beaux paysages avec une faune riche en espèces protégées malgré une fréquentation importante. Après les détournements de sentiers, nous procédons à une révision complète du balisage. Les nouveaux panneaux descriptifs aux entrées du massif ont été financés avec l'aide de fonds européens. Nous sommes tous responsables de la préservation du massif en évitant de jeter un mouchoir en papier ou en restant sur le sentier.



En vous souhaitant de belles marches.

Pour les Amis du Taennchel-Club Vosgien
Dominique Arnould et Jean-Marie Stoeckel

L'Assemblée Générale de l'association aura lieu le vendredi 27 mars 2015 à 20 H à la salle des fêtes, vous y êtes cordialement invités.

L'AMICALE DES SAPEURS POMPIERS



EXCURSION
31 MAI 2014

"La cité idéale est celle où tout est école." (Albert Jacquard)

L'École de Thannenkirch accueille cette année 28 élèves (contre 29 l'an passé).

Classe de Mme De Filippo: Maternelle/CP: 3 élèves en petite section, 5 élèves en moyenne section, 3 élèves en grande section, 2 élèves en CP

Classe de Mme Paqarizi : Cycles 2 et 3: 5 élèves en CE1, 5 élèves en CE2, 2 élèves en CM1, 3 élèves en CM2

Par ailleurs, un vent nouveau souffle puisque l'équipe éducative s'est en partie renouvelée. Mme Paqarizi a en effet pris la direction du navire et prend pour l'instant le temps de faire connaissance avec le bateau, les matelots et leurs familles.

Et quelques belles rencontres ont déjà eu lieu :

Avec les membres de l'équipage déjà en place. (Valérie, Annie, Patricia et Marie)

Avec Maître Mathieu , sur sa bibliothèque perchée, pour de belles collaborations (circuit du jeune bois, spectacle de Ludovic Souliman.



Avec les membres de l'Association de l'École pour la préparation des traditionnels temps forts de l'année (fête de Noël, Bonhomme Hiver, kermesse)

Et avec l'équipe logistique de la commune (Marie-Claude, Irène, Michel)

Tout est désormais en place pour que le voyage vers le pays du Savoir se passe au mieux. Car comme le disait Nelson Mandela : "L'éducation est l'arme la plus puissante pour changer le monde."

Et si on ne peut changer le monde entier, essayons tout au moins de faire évoluer notre environnement proche et nos enfants car "éduquer un enfant, c'est d'abord et avant tout lui insuffler le courage de vivre sa vie." (Daniel Desbiens)

Si tous les acteurs éducatifs veulent bien travailler main dans la main, pour le bien-être des enfants, gageons que la tâche ne sera pas aisée mais tellement importante.

Et n'oublions pas pour finir ces belles paroles de Maria Montessori :

"N'élevons pas nos enfants pour le monde d'aujourd'hui. Ce monde aura changé lorsqu'ils seront grands. Aussi doit-on en priorité aider l'enfant à cultiver ses facultés de création et d'adaptation."



Isabelle PAQARIZI



PÉRISCOLAIRE LE NICHOR

Attention nouveau numéro depuis septembre : 03.68.89.00.34

Rappel des heures d'accueil :

11 h 30 à 13 h 30 : lundi, mardi, jeudi et vendredi

15 h 50 à 18 h 30 : lundi, mardi, jeudi et vendredi

Commande et annulation des repas avant 18 h 00 la veille



PROGRAMME DE L'ANNEE 2014/2015

1er trimestre : Entretien du petit jardin

« Le tri, un jeu d'enfant » - Le macramé - Initiation au « quilling » (technique du papier enroulé - Fabrication de décors de table pour la fête des personnes âgées - Bricolages divers de Noël

2ème trimestre : Jouons avec la laine !

Animaux en pompons - Vive le tricotin !

Décoration de la fontaine et du périscolaire pourques - Mobiles de Pâques

Fête des mères - « Le tri, un jeu d'enfant »

3ème trimestre : voici l'été !

Préparation des plantations pour l'été- Fête des pères - Brico -rigolo -

« Le tri, un jeu d'enfant »



Pâ-

MARCHE DE NOEL DU 21 DECEMBRE 2014

La chorale, les servants de messe et l'association de l'école ont été heureux d'organiser et de développer le marché de Noël de Thannenkirch.

Nous avons été enchantés d'aller à la rencontre des artistes et artisans de notre village, de découvrir les savoir faire des habitants, d'écouter et d'apprécier une petite chorale locale, d'accueillir des exposants de villages alentours.

Le village, ses habitants et ses enfants ont vécu un marché de Noël chaleureux, féerique et convivial ... nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine !

Un grand merci à toutes les personnes qui se sont investies dans ce projet et notamment à Michel Neumeyer.





AU PROGRAMME !

Qui sommes-nous ?

Le Bureau :

Présidente et vice-présidente : Angélique Dieuaide-Michel et Dentz Viviane

Secrétaire et secrétaire adjointe : Sylvie Straub et Amélie Michel

Trésorière et trésorière adjointe : Céline Moris et Rougetet Viviane



Quels sont nos objectifs ?

SOUTENIR FINANCIEREMENT ET HUMAINEMENT

LE PROJET D'ÉCOLE

PROPOSER DES TEMPS FORTS TOUT AU LONG DE
L'ANNEE :

Vente de couronnes de l'Avent, Fête de Noël, Bon-
homme Hiver, Spectacles, Kermesse, Intervenants,
Rencontres, Sorties...



NOUVEAUTES 2014 :

Mise en place d'ateliers le samedi matin pour la confection de petites créations joyeuses et décoratives destinées à être vendues lors du Marché de Noël.

Organisation d'une fête de Noël familiale avec goûter, spectacle proposé par les enfants de l'école, venue du père Noël et moment convivial avec les familles et les professeurs autour d'un vin chaud et de quelques marrons chaud ...

Participation à l'organisation du marché de Noël aux côtés de la chorale et des servants de messe.



NOUVEAUTES 2015 :

Spectacle d'Hélène Lamoine, proposé aux familles le 17 janvier 2015 suivi d'un moment de partage autour de galettes des rois.

BOUCLETTE présente : Gla gla gla !

Contes espiègles et tendres pour réchauffer l'hiver.

LE JARDIN DU LIVRE : LES ACTIONS CULTURELLES EN 2014

La Communauté des Communes et les bibliothèques du réseau de Ribeauvillé proposent trois spectacles contes pour les enfants des écoles : Annette Schindler, Fred Duvaud, Ludovic Souliman.



Les enfants de l'école sont reçus à la bibliothèque pour une séance conte, de découverte de la nature ou de lecture de livres



La journée LLL animée par l'équipe JDL est très appréciée des enfants et des enseignants. En 2014 lors d'une balade en forêt les enfants ont écouté avec attention le conte « les trois brigands » en français, allemand et alsacien. Simone et Mathieu ont animé une balade contée lors de la rencontre défi lecture avec Thannenkirch et Guémar



LA BIBLIOTHÈQUE A 20 ANS



Les discours officiels d'usage



et les 20 mercis lus par l'équipe JDL

LA BALADE CONTÉE DE L'ASCENSION



Cerise sur le gâteau: spectacle de Jean-Pierre Albrecht offert par la Commune.



LA FÊTE DU LIVRE



Portes ouvertes à la bibliothèque relocalisée, sans oublier les animations habituelles : mini festival contes, jeux pour enfants, bourse aux livres, parcours découverte de la bibliothèque.



Sur scène « Albert de la vallée de Munster »



Notre année en images

SERVIR LA MESSE



Thannenkirch

Nous sommes 13 jeunes entre 8 et 15 ans. Tout au long de l'année, nous participons aux messes célébrées dans notre église.

LE MARCHÉ DE NOËL

Avec la chorale nous avons réalisé le marché de Noël du dimanche 15 décembre 2013 sur la place Francis Gassmann.

Les bénéfices de la vente, nous ont permis de financer notre voyage à Ars.



LA COLLECTE DE JOUETS POUR « PAS DE NOËL SANS JOUETS »



Pour que chacun ait la joie de recevoir un cadeau à Noël, nous nous sommes mobilisés pour collecter des jouets en bon état. Ils ont ensuite été déposés à la croix rouge de Colmar.



LA DISTRIBUTION DES BREDALAS

Le 26 décembre nous avons sillonné les rues du village et avons touché aux portes des personnes seules du village afin de leur apporter une petite présence en ces jours de fête. En cadeau de Noël nous leur avons apporté des petits gâteaux faits maison.

LA VENTE DES «MANALAS» et «LAMALAS»

Ces ventes nous permettent d'acheter du matériel et de financer nos divers projets.



LE VOYAGE A ARS



Du 28 au 30 avril, nous sommes allés à Ars pour découvrir la vie du curé d'Ars. Nous avons également visité les salines de Salins les bains, la basilique Fourvière à Lyon et le parc de la tête d'or, l'abbaye de Cluny, et Taizé. Un super séjour avec les autres servants de messe de la communauté de paroisses.



LA COLLECTE DE VETEMENTS

Depuis quelques années nous organisons une collecte de vêtements et de produits d'hygiène pour CARITAS secours catholique. Les produits d'hygiène sont directement redistribués aux personnes dans le besoin sur le secteur de Colmar.

Les vêtements quant à eux sont ramassés par Vêtis de Strasbourg. Vêtis accompagne les personnes en difficulté vers l'emploi, au moyen d'un parcours d'insertion. Vêtis **collecte sous forme de dons**, trie, recycle, revalorise, transforme et **vend** des vêtements, chaussures, maroquinerie, accessoires, linge de maison et mercerie. Nous avons collecté environ 50 sacs de vêtements au village.



LE RASSEMBLEMENT DES SERVANTS D'AUTEL A LA CATHEDRALE DE STRASBOURG



Le 5 octobre nous sommes allés à Strasbourg en train afin de rejoindre quelques 600 autres servants de messe du diocèse pour le Millénaire des fondations de la Cathédrale.



Nous avons été accueillis dès le matin au Grand Séminaire, au collège St Etienne et à l'institution de la Providence, où l'on nous a proposé des ateliers. Dans l'après-midi, en aubes, nous avons marché en procession vers le parvis de la cathédrale. Mgr Grallet nous a accueillis au grand portail pour célébrer avec nous la messe solennelle à 15 heures.

LA SOIREE VIN NOUVEAU



Le 24 octobre, nous avons invité les prêtres, monsieur le maire et les adjoints, les enfants qui se préparent au premier pardon et à la première communion, ainsi que les parents à une soirée conviviale. Après la présentation de nos diverses actions durant l'année, nous avons dégusté une bonne soupe au potiron, du vin nouveau accompagné de charcuterie et pour finir de délicieuses tartes.

Merci à tous pour votre soutien !

Les années passent, les souvenirs restent, mais la fougue et le dynamisme des joueurs locaux ne s'estompent jamais. Pour la huitième saison, les jeunes footballeurs continuent, à leur petite échelle, d'animer la place des fêtes.

Le FC Thannenkirch demeure l'un des clubs les plus modestes de la région, que ce soit en terme de budget, de licenciés ou d'infrastructures, mais fait sans aucun doute partie de ceux qui parviennent le mieux à allier sport et convivialité. Dorénavant bien ancrée au sein de la grande famille du football local, l'équipe parvient progressivement à élargir sa sphère d'influence.

Ses performances actuelles en témoignent, puisque nous terminerons selon toute vraisemblance la première partie de saison sur le podium du championnat, au sein d'un groupe composé de 12 équipes. La présence hebdomadaire d'un entraîneur bénévole, se démenant pour proposer les meilleures séances, démontre notre volonté de faire grandir le club avec sérieux.

Mais au-delà de ces résultats favorables, c'est bien la joie de se retrouver chaque week-end, de partager des repas hebdomadaires et de « mouiller le maillot » pour un village dont nous sommes fiers qui nous importe. En effet, tous les jeudis, après deux heures passées à transpirer sous les ordres du coach, nous nous rassemblons autour d'une table et prolongeons le plaisir, parfois bien au-delà de minuit...

En parallèle à ces réjouissances, nul n'est sans savoir que la vie d'une association ne peut se pérenniser sans le dévouement permanent de ses bénévoles. Bien que nous ne soyons qu'une vingtaine de licenciés, nous devons faire face à des charges financières régulières, ainsi qu'à bon nombre de contraintes matérielles. Dès lors, nous sommes dans l'obligation de nous retrouver à plusieurs reprises au cours de la saison pour assurer l'entretien du terrain, relativement sensible à l'humidité. L'installation d'une clôture électrique a de son côté permis de se prémunir des « invasions » de sangliers que nous connaissions régulièrement par le passé.

L'organisation annuelle de diverses manifestations nous permet d'accroître notre légitimité au sein de la population locale, mais également d'apporter notre touche d'animation à un village déjà très actif par ailleurs. Ainsi, notre deuxième marche gourmande, organisée au mois de mai dernier, a été un franc succès avec près de 200 participants bien heureux de trouver un peu de fraîcheur dans le massif du Taennchel au cours d'une journée caniculaire.



L'ensemble de l'équipe vous invite d'ores et déjà à cocher vos agendas, puisque cette manifestation sera reconduite à la Pentecôte 2015 avec, espérons-le, encore plus de randonneurs. L'ouverture des inscriptions se fera au cours du mois de mars.

D'autres événements seront certainement inscrits au programme, dont vous serez bien entendu informés.

Nous souhaitons conclure en insistant sur le fait qu'il n'est nullement nécessaire d'être passionné de football pour pouvoir venir nous rendre visite (les matchs étant le dimanche matin à 10h, de septembre à décembre et de mars à juin) ou pour vous intéresser à nos activités. En effet, les valeurs humaines véhiculées et les moments de complicité sont tout aussi importants que l'aspect purement sportif.

Enfin, nous tenons à remercier nos arbitres, nos sponsors du cru, notamment le restaurant le Rochamps et la société SME (Service Mécanique et Electrique aux industries) qui fait office de nouvelle venue, ainsi que l'ensemble des personnes qui nous suivent et viennent nous encourager dès qu'elles en ont l'occasion.

FC Thannenkirch, le sport et bien plus encore ...

La chorale Sainte Cécile de THANNENKIRCH

La chorale Sainte Cécile de THANNENKIRCH fait partie de la chorale inter-paroissiale au sein de la Communauté de Paroisses du Bon Pasteur entre Ill et Taennchel. De ce fait, nous voilà plus nombreux pour embellir les offices religieux .

Au courant de l'année, nous avons donné plusieurs concerts dont celui donné début août avec une chorale venue d'ALLEMAGNE, à l'Eglise Sainte Catherine et dont le profit a été remis à l'Association Sainte Véronique du BURKINA FASO dont le Président est un membre de notre chorale inter-paroissiale.

Fin juin, notre excursion annuelle nous a emmenés au Musée LALIQUE à WINGEN SUR MODER et à la Chocolaterie de KOURTZERODE.

Tous les ans, le 15 août au soir, nous nous retrouvons autour du chêne sculpté consacrée à la Vierge et à l'Enfant pour un moment de recueillement en hommage à Marie.

Le dimanche 12 janvier 2014, le Groupe de Théâtre Alsacien de RIBEAUVILLE nous a interprété une pièce en alsacien MICMAC IM ERSCHTA STOCK .

D'ores et déjà, nous vous donnons rendez-vous le dimanche 18 janvier 2015, à 14 heures, pour une nouvelle pièce en alsacien FERIE, FIEVER IMM MOBILHOME interprétée par le Groupe de Théâtre Alsacien de RIBEAUVILLE.





LA FÊTE DE LA CERISE



C'est le comité des fêtes qui l'organise... . Mais le comité des fêtes c'est l'ensemble des associations. La fête a été réussie une fois de plus grâce à l'implication et la bonne volonté de toutes les personnes qui acceptent de donner de leur temps pour la préparer et l'animer. Un grand merci à tous et tout particulièrement aux jeunes qui nous aident et qui sont bien sûr l'avenir de la fête !





Les images parlent plus que tout un discours !
Et ces photos vous raconteront ce week-end du 12 et 13 juillet 2014 !



MANIFESTATIONS ET ANIMATIONS EN 2015

18 JANVIER	Théâtre alsacien A 14 heures à la salle des fêtes	Chorale
15 MARS	 Tournoi de Belote	Amicale des Sapeurs Pompiers
21 MARS	Fête du Bonhomme Hiver	Association de l'Ecole
3 MAI	Office religieux au Taennchel A 11 heures à la "Kützig Buech" A 9 h place des fêtes : départ des marcheurs	Amis du Taennchel
14 MAI	Balade contée — Départ place des fêtes 14 h 30 - 15 h - 15 h 30 - 16 h	Jardin du livre
24 MAI	Marche gourmande : départ place des fêtes	Foot ball Club
20 JUIN	Marche nocturne : départ à 21 heures place des fêtes pour une randonnée sur les coteaux du Taennchel	Amis du Taennchel
5 JUILLET	Kermesse de l'école à partir de 14 heures place des fêtes	Association de l'Ecole
11 et 12 JUILLET 11 juillet	Fête de la cerise à partir de 20 h 30 place des fêtes 	Comité des fêtes
9 AOUT	Portes ouvertes à l'atelier de sculpture sur bois	Pascal BOSSHARDT
15 AOUT	Marche vers les Verreries Départ à 9 h place des fêtes - retour vers 16 h participation à la fête des Amis des Verreries	Amis du Taennchel
23 AOUT	Rassemblement de voitures anciennes place des fêtes à partir de 10 heures	Amicale des Sapeurs Pompiers
13 SEPTEMBRE	Excursion avec visite du Musée des Roches à Sentheim	Amis du Taennchel
4 OCTOBRE	Fête d'automne place des fêtes à partir de 11 h	Amis du Taennchel
16-17-18 OCTOBRE	Fête du livre - salle des fêtes -	Jardin du livre
15 NOVEMBRE	Fête paroissiale de la Sainte Catherine	Conseil de Fabrique
DU 29 NOVEMBRE au 29 JANVIER	Exposition de la crèche sculptée à l'église réalisée par M. André BOSSHARDT	Pascal BOSSHARDT
20 DECEMBRE	Marché de Noël Chorale- Association de l'école- Servants de messe	
27 DECEMBRE	Marche d'hiver départ à 13 h 30 place des fêtes - retour vers 17	Amis du Taennchel